

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
Date de signature : 10/07/2013
Date de réception : 11/07/13
<small>POUR CERTIFICATION DU CARACTERE EXECUTOIRE: - ACTE SING. - COPIE REPRO. AUTHISE - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTROLE DE LEGALITE</small>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.373**

Séance publique du

8 juillet 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : INSTALLATIONS SCENIQUES DU THEATRE DE L'ARCHEVECHE - ADOPTION DE
LA FICHE OPERATIONNELLE**

Le 08/07/13 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/07/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dabha BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESEA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

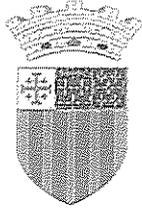
M. Maurice CHAZEAU à M. Alexandre GALLESE, M. Yannick DECARA à Mlle Odile BARBAT-BLANC, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à M. Eric CHEVALIER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Helliot BRAMI, M. Stéphane PAOLI à M. Laurent DILLINGER, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Fleur SKRIVAN à M. Jacques AGOPIAN

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Fleur SKRIVAN

Mme Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.



07.10

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
D.A.S.T Bâtiments & Grands équipements

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 08/07/13

RAPPORTEUR : Mme Odile BONTHOUX

CO-RAPPORTEUR(S) : M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU

Nomenclature : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : INSTALLATIONS SCENIQUES DU THEATRE DE L'ARCHEVECHE - ADOPTION DE LA FICHE OPERATIONNELLE - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le théâtre de l'Archevêché accueille depuis de nombreuses années le Festival International d'Art Lyrique. Pour mémoire, 83500 spectateurs ont été accueillis en 2012 au Festival d'Aix-en-Provence.

Il s'avère qu'aujourd'hui les installations scéniques du théâtre ne correspondent plus aux attentes des productions actuelles. La vétusté des équipements rend de plus en plus difficile leur maintenance, et ne permet pas de réaliser des scénographies complexes. Cette vétusté entraîne non seulement des frais croissants pour conserver le nécessaire état de fonctionnement d'une scène aussi prestigieuse, et elle met également en péril le fonctionnement même des représentations.

Il convient désormais de procéder à la nécessaire rénovation des installations scéniques, afin de garantir la pérennité et la continuité du Festival International d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence. Pour mémoire, la dernière rénovation des installations scéniques date de 1998.

Au terme de 15 années de fonctionnement, il devient donc crucial de procéder au remplacement de la partie commande informatisée de la machinerie scénique ainsi que d'une mise à niveau des installations de levage et de manipulation des décors. Cette mise à niveau s'avère nécessaire compte tenu de l'évolution des normes concernant les systèmes de levage appliqués au spectacle.

La fiche opérationnelle qui vous est présentée reprend les éléments de procédure et de consultation nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

La tranche ferme du marché de travaux consiste au remplacement des éléments essentiels, ainsi qu'une mise à niveau de certaines installations existantes qui seront conservées. Elle comprend donc l'installation d'un système de pilotage informatisé capable de gérer des vitesses variables sur toutes les porteuses (comprenant tout le nouveau matériel : armoires climatisées avec câblage, cartes d'axes, variateurs, pupitres de commande, codeurs, équipement réseau).

Une prestation supplémentaire éventuelle facultative est proposée dans le cadre de la tranche ferme. Il s'agit de l'installation d'un tampon mobile, ainsi que d'une nouvelle équipe motorisée 1 Tonne sous la passerelle d'avant-scène (équipe qui jusqu'à aujourd'hui est réalisée grâce à des moteurs à chaîne temporaire). Cette équipe est spécialement adaptée pour l'accrochage du matériel d'éclairage, mais aussi de sonorisation complémentaire autre que celui prévu de façon pérenne dans l'abat son. Elle est de ce fait très utilisée du fait de l'exploitation en alternance du lieu. Le tampon mobile, quant à lui, améliorerait énormément le stockage des accessoires dans les dessous lors des alternances. En effet, depuis la perte du gymnase du collège Campra, la gestion du stockage des accessoires sur le plateau de l'Archevêché devient particulièrement compliquée à gérer. Le fait qu'il soit mobile permettrait enfin une utilisation au cours d'une représentation. L'ensemble sera commandé par le nouveau pilotage informatisé.

La tranche conditionnelle consiste en l'installation d'un réseau de pilotage simple de moteur à chaîne (afin de permettre le couplage de plusieurs moteurs ensemble). Ceci permettrait de faciliter les manœuvres tout en les rendant plus sûres. Ce pilotage permettrait également de libérer de l'espace en passerelle (encombré actuellement par des coffrets électriques temporaires et du câblage) et permettrait ainsi une meilleure utilisation du lieu durant les spectacles tout en améliorant la sécurité des personnes au cours de leurs déplacements. Pour le moment ces moteurs (environ une dizaine) sont installés à la demande et servent au stockage des décors en alternance.

De plus cette tranche conditionnelle consisterait en la modification de l'abattant du rideau de fer (rideau coupe feu de la cage de scène) facilitant sa manœuvre de fermeture et rendant la fosse d'orchestre étanche aux poussières et intempéries. Ceci permettra d'améliorer les mesures contre les inondations de la fosse ainsi que de la protection du matériel scénique qui permet de moduler celle-ci.

Ce type de travaux est éligible aux fonds de concours de la Communauté du Pays d'Aix. Le montant prévisionnel total du marché est de 984 500 € HT soit 1 177 462 € TTC, dont une tranche ferme de 830 000 € HT (hors PSE facultative). En conséquence, une consultation de marché à procédure adaptée sera lancée sur le fondement de l'article 26 IV du Code des Marchés Publics. Cette consultation fera l'objet d'un marché unique dont le délai d'exécution prévisionnel est de 5 mois (dont 1 mois de préparation).

Compte tenu de la nature des prestations de ce marché, les critères de jugement des offres énoncés dans la publicité et le règlement de consultation seront le prix pour 50 %, la valeur technique pour 50 %.

Compte tenu de ce qui vient de vous être exposé et comme nous l'autorise l'article L 2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** l'opération décrite et la fiche opérationnelle qui la compose,
- **SOLLICITER** un fonds de concours d'investissement à hauteur de 429 750 € HT auprès de la Communauté du Pays d'Aix,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer la convention relative à la participation financière de la Communauté du Pays d'Aix et tout document afférent à ce dossier,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter tout autre participation financière (subventions, fonds de concours) auprès de tout autre organisme ou partenaire potentiel,
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à faire recette de la somme correspondante,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics à signer le marché avec les entreprises ou les groupements d'entreprises qui seront retenus par le Pouvoir Adjudicateur, après avis de la Commission des Procédures Adaptées,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics à signer les reconductions et tout autre document se rapportant à cette affaire,
- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée au budget général de la Ville sur les lignes budgétaires correspondant à l'opération.

2013.373 - INSTALLATIONS SCENIQUES DU THEATRE DE L'ARCHEVECHE -
ADOPTION DE LA FICHE OPERATIONNELLE

Présents et représentés	: 50
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 10/07/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

BORDEREAU D'ENVOI
(AR à envoyer à : assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

Commune d'Aix en Provence

à

M. le sous-préfet d'Aix-en-Provence

2 délibérations - Conseil Municipal du 08 juillet 2013

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE : COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA
DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DANS LES
MATIERES ENUMEREES A L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GENERAL DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES

DATE DE L'ACTE : 08/07/2013

N° DE L'ACTE: 2013-331

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE : INSTALLATIONS SCENIQUES DU THEATRE DE L'ARCHEVECHE -
ADOPTION DE LA FICHE OPERATIONNELLE

DATE DE L'ACTE : 08/07/2013

N° DE L'ACTE: 2013-373

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE:

DATE DE L'ACTE :

N° DE L'ACTE:

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE LA DELIBERATION :

DATE DE L'ACTE :

N° DE L'ACTE:

SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE

11 JUL. 2013

COURRIER ARRIVE



DGST
DIRECTION ADJOINTE DES SERVICES TECHNIQUES
BATIMENTS ET GRANDS EQUIPEMENTS

FICHE D'OPERATION INDIVIDUALISEE

OBJET : Remplacement du pilotage informatisé de la machinerie scénique du Théâtre de l'Archevêché

Date ou période de la réalisation : novembre 2013 – Avril 2014

Demande de création inscrite au Conseil municipal du : 08 juillet 2013

I – DEPENSES DIRECTES

Désignation de la dépense	Montants	Observations
→ Services après programmation		
Contrôle Technique	7 000 € HT	A12 088 Marché à bons de commande
Coordonateur SPS	3 000 € HT	A13005 Marché à bons de commande
AMO spécialisée en phase de suivi des travaux pour contrôle des matériaux et une assistance aux opérations de réception.	19 500 € HT	20K€HT<Mapa<90€HT
Montant total des Prestations et procédure : 29 500,00€HT		

→ Travaux		
Tranche ferme : <i>Système de pilotage informatisé</i>	830 000 € HT	Coût prévisionnel des travaux résultant du PAT (Passation des lots techniques en application de l'art 10 alinéa 2, du CMP)
PSE facultative : <i>Tampon mobile et équipe motorisée IT</i>	50 000 € HT	
Tranche conditionnelle : <i>Réseau de pilotage simple de moteur à chaîne</i>	75 000 € HT	
Montant total des travaux et procédure : 984 500 € HT (Procédure< 5M€HT)		

Pour information

Montant global de l'opération tranche ferme hors PSE € HT : 859 500 € HT
Montant global de l'opération tranche ferme hors PSE € TTC : 1 027 962 € TTC

Les montants mentionnés ci-dessus sont donnés à titre **estimatif**.

NB : Dans la colonne « observations », sont précisés les références à des marchés existants, ou à ceux relevant de l'article 30 du Code des marchés publics, ou de la procédure des « petits lots » prévue à l'article 27 III du CMP.

ETUDE PRÉLIMINAIRE
Renouvellement de la machinerie scénique informatisée et
du mécanisme de fosse d'orchestre
Théâtre de l'Archevêché – Aix en Provence



PROJET : THÉÂTRE DE L'ARCHEVÊCHÉ
Etude préliminaire pour le renouvellement de la machinerie scénique informatisée et du mécanisme de fosse d'orchestre
Théâtre de l'Archevêché - Aix-en-Provence

FESTIVAL
AIX
EN PROVENCE

DIRECTION TECHNIQUE :

Ateliers de production
95, ave des Logissons
13 770 VENELLES

Tel : 04 42 54 92 60 Fax : 04 42 54 18 72

SOMMAIRE :

* INTRODUCTION	2
* HISTORIQUE DE L'ÉQUIPEMENT	3/4
* ETAT ACTUEL DE L'INSTALLATION	5
* PERSPECTIVE ET ÉVOLUTION	6
* ANNEXE	7

PROJET : THÉÂTRE DE L'ARCHEVÊCHÉ
Etude préliminaire pour le renouvellement de la machinerie
scénique informatisée et du mécanisme de fosse d'orchestre
Théâtre de l'Archevêché - Aix-en-Provence

FESTIVAL
AIX
EN PROVENCE

DIRECTION TECHNIQUE :

Ateliers de production
95, ave des Logissons
13 770 VENELLES

Tel : 04 42 54 92 60 Fax : 04 42 54 18 72

INTRODUCTION:

Le Théâtre de l'Archevêché rénové, et sa nouvelle cage de scène, auront quinze ans la saison prochaine.

Une cage de scène couverte, avec un rideau pare-flammes, un ensemble de machinerie scénique motorisé et informatisé, sont les composants techniques de cette étape de modernisation considérable.

Avec ces travaux, la Ville d'Aix en Provence s'est dotée, à l'Archevêché, d'un équipement moderne, offrant aux scénographes et metteurs en scène, les conditions de création qui sont celles des grands théâtres d'opéra, tout en préservant la qualité architecturale de ce lieu historique.

Après seulement 1 an de chantier, un investissement global de 2 300 000 Euros pour la cage de scène a permis de rendre le théâtre au public dans sa nouvelle dimension. *(1 800 000 Euros attribués à la mécanique de scène, dont 1 150 000 Euros à la machinerie scénique - source DCE du 30 mai 1997).*

Ces travaux ont permis de créer à Aix de brillantes productions, d'apporter aux spectacles la magie, mais aussi la sécurité que procurent les équipements scéniques informatisés. Le Festival d'Aix est aujourd'hui, comme par le passé, l'un des plus prestigieux festivals d'opéra au monde.

PROJET :

THÉÂTRE DE L'ARCHEVÊCHÉ

Etude préliminaire pour le renouvellement de la machinerie scénique informatisée et du mécanisme de fosse d'orchestre
Théâtre de l'Archevêché - Aix-en-Provence

FESTIVAL
AIX
EN PROVENCE

DIRECTION TECHNIQUE :

Ateliers de production
95, ave des Logissons
13 770 VENELLES

Tel : 04 42 54 92 60 Fax : 04 42 54 18 72

HISTORIQUE DE L'ÉQUIPEMENT:

La société AMG-Féchoz, attributaire du lot de machinerie scénique, s'était associée pour la circonstance, avec Mannesmann-Rexroth (aujourd'hui devenu Bosch-Rexroth) spécialiste reconnu de systèmes de commandes informatisées.

Afin de ne pas dépasser l'enveloppe budgétaire prévue par AMG, Rexroth a du « dégrader » le système de pilotage déjà mis en place et éprouvé dans de nombreux théâtres en Europe (dont l'auditorium de Dijon) :

- pas de redondance du système,
- pas de doublons d'équipement, permettant le basculement automatique sur un équipement de secours,
- pas de télémaintenance,
- recours à un sous-traitant pour la fabrication et le câblage des armoires.

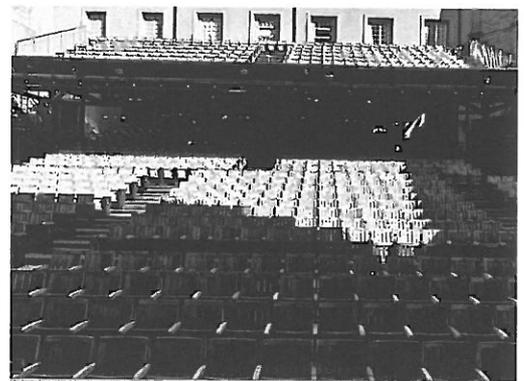
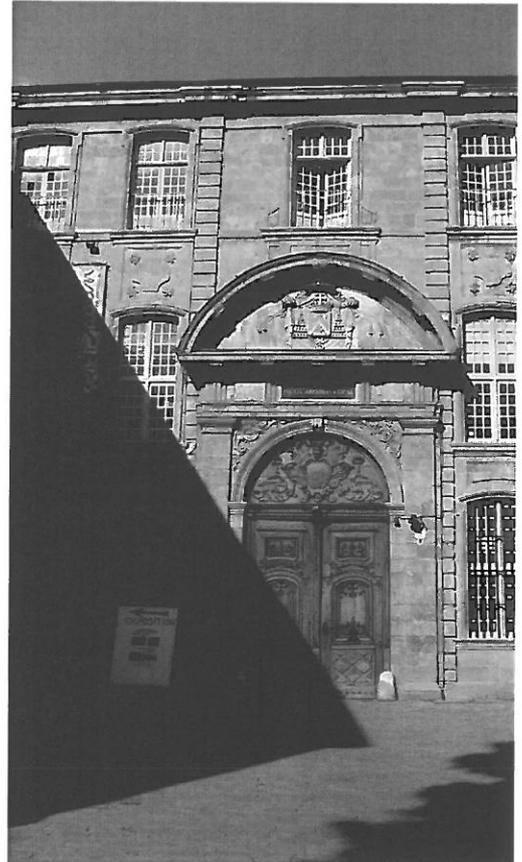
Un travail de software a également été nécessaire, pour adapter les séquences de test, de mise en route, d'extinction et de mise en sécurité lors d'événements extérieurs, du type panne d'électricité, arrêt d'urgence...

Le Théâtre de l'Archevêché a donc hérité d'un système « simplifié », hybride et orphelin. Dès la phase de mise en service, à l'apparition des premiers problèmes, les deux intervenants tenteront de se désengager l'un sur l'autre de leur garantie respective.

Les premières années d'exploitation ont mis en évidence de nombreux dysfonctionnements, de diverses natures :

- difficultés insolubles de communication avec les entreprises concernées, qui ont cessé leur collaboration avec la fin du chantier de l'archevêché,
- problèmes avec le logiciel de pilotage, jamais réellement éliminés, le soft du système de l'Archevêché étant un prototype, sans suite commerciale,
- pendant la période de garantie, un parasitage électrique intense, a masqué les problèmes latents de machinerie. Un transformateur d'isolement a pu régler les désordres provoqués aux réseaux son/vidéo et lumière, mais n'a pu empêcher la détérioration prématurée (et inexplicable) de certains composants électroniques.

Face à cette situation préoccupante, le Festival a pris très tôt, la décision d'investir en embauchant un technicien de maintenance qualifié, capable de comprendre les problèmes, et qui soit en mesure de dialoguer avec les entreprises impliquées.



PROJET : THÉÂTRE DE L'ARCHEVÊCHÉ
 Etude préliminaire pour le renouvellement de la machinerie scénique informatisée et du mécanisme de fosse d'orchestre
 Théâtre de l'Archevêché - Aix-en-Provence

FESTIVAL
 AX
 EN PROVENCE

DIRECTION TECHNIQUE :

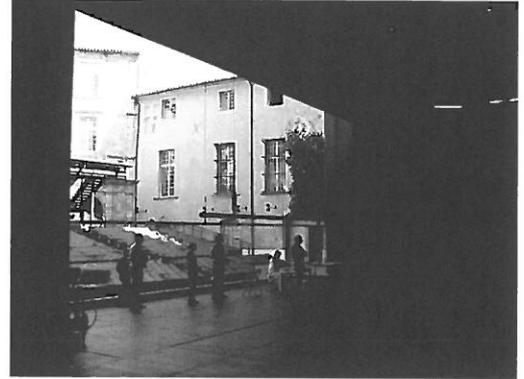
Ateliers de production
 95, ave des Logissons
 13 770 VENELLES

Tel : 04 42 54 92 60 Fax : 04 42 54 18 72

HISTORIQUE DE L'ÉQUIPEMENT:

Cette présence permanente et une astreinte pendant les représentations ont permis d'évaluer les risques de pannes du système, en identifiant précisément les points faibles, et faute de pouvoir les corriger définitivement, y pallier (trouver du matériel de remplacement, contourner les « bugs » informatiques par des procédures d'exploitation différentes de celles prescrites par le constructeur ...).

De plus une maintenance préventive annuelle a été mise en place afin d'anticiper les difficultés durant la saison à venir.



PROJET : THÉÂTRE DE L'ARCHEVÊCHÉ
 Etude préliminaire pour le renouvellement de la machinerie scénique informatisée et du mécanisme de fosse d'orchestre
 Théâtre de l'Archevêché - Aix-en-Provence

FESTIVAL
 AIX
 EN PROVENCE

DIRECTION TECHNIQUE :

Ateliers de production
 95, ave des Logissons
 13 770 VENELLES

Tel : 04 42 54 92 60 Fax : 04 42 54 18 72

ETAT ACTUEL DE L'INSTALLATION :

Le dispositif scénographique est bien étudié : le nombre des porteuses, des treuils ponctuels et autres machineries spécifiques, le dimensionnement de l'ensemble et son implantation correspondent aux besoins des productions d'opéra.

Cependant, l'exploitation du système est volontairement restreinte, pour limiter les risques de pannes, en répétition, et surtout en représentation.

Les principales défaillances de l'équipement actuel proviennent du système de commande et des étages de puissance qui pilotent les moteurs des treuils ponctuels et des porteuses.

Les pannes sont fréquentes, principalement à la mise en route de l'installation, ou à la suite de coupures de courant, (malgré la présence d'un onduleur).

Les conditions d'exploitation au théâtre (grands écarts thermiques et hygrométriques) provoquent un vieillissement accéléré des composants électroniques.

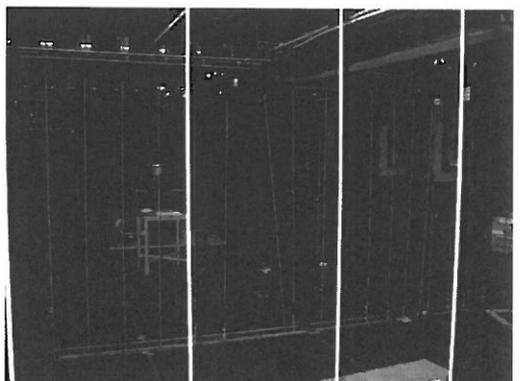
Chauffages et ventilations ont été mis en place dans les armoires électriques afin d'atténuer ces variations climatiques.

Malgré cela, l'équipement donne régulièrement des signes de faiblesse.

Les pièces détachées, très spécifiques, sont de plus en plus difficiles à approvisionner ; certains composants étant aujourd'hui, introuvables. Une partie de l'équipement est rétrogradé au rang de réserve de pièces de rechange.

Les coûts de maintenance sont très élevés, (voir annexe I), malgré les efforts du personnel pour régler les problèmes sans l'intervention de prestataires.

En conséquence, avec les années, la machinerie est de moins en moins utilisée pendant les spectacles.



PROJET : THÉÂTRE DE L'ARCHEVÊCHÉ
 Etude préliminaire pour le renouvellement de la machinerie scénique informatisée et du mécanisme de fosse d'orchestre
 Théâtre de l'Archevêché - Aix-en-Provence

FESTIVAL
 EN PROVENCE

DIRECTION TECHNIQUE :

Ateliers de production
 95, ave des Logissons
 13 770 VENELLES

Tel : 04 42 54 92 60 Fax : 04 42 54 18 72

PERSPECTIVE ET EVOLUTION :

Il est impératif et urgent d'engager le processus qui doit permettre, à court terme, le remplacement du système de commande de la machinerie.

La priorité, aujourd'hui, est de disposer, au Théâtre de l'Archevêché, d'un système sur et fiable.

Depuis ces quinze dernières années, le matériel scénique a beaucoup évolué, dans le sens de l'ergonomie et de la facilité d'utilisation, qui sont garantes de la sécurité des personnes et des biens.

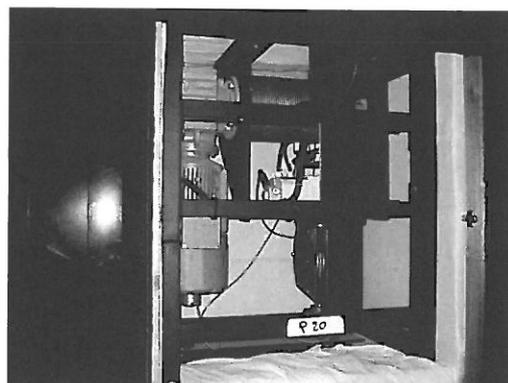
Parallèlement, il serait possible de :

- requalifier une partie des équipes en les dotant de vitesse variable,
- réviser certains aménagements pour faciliter l'exploitation du théâtre où se pratique systématiquement l'alternance des spectacles, en dépit de l'exiguïté du plateau.

Outre la pertinence de sa proposition technique et financière, la société qui serait choisie pour renouveler le système informatique de la machinerie, devrait offrir toutes les garanties nécessaires, en termes de :

- références de réalisations comparables, proches géographiquement,
- solidité financière,
- ancienneté.

Ces points sont des gages de frais de maintenance raisonnables, et de dépannages rapides, pendant de nombreuses années d'exploitation.



PROJET : THÉÂTRE DE L'ARCHEVÊCHÉ
 Etude préliminaire pour le renouvellement de la machinerie scénique informatisée et du mécanisme de fosse d'orchestre
 Théâtre de l'Archevêché - Aix-en-Provence

FESTIVAL
 AIX
 EN PROVENCE

DIRECTION TECHNIQUE :

Ateliers de production
 95, ave des Logissons
 13 770 VENELLES

Tel : 04 42 54 92 60 Fax : 04 42 54 18 72

ANNEXE I

Frais engagés par le Festival afin de pallier à la fragilité du système durant la période d'exploitation

Coûts de maintenance de 1999 à 2011.

- Interventions AMG-Féchoz	46 016 €
- Interventions et réparations KEB (variateurs de vitesse)	39 510 €
- Interventions Bosch-Rexroth	18 146 €
- Pièces de rechanges chez divers fournisseurs	47 788 €
- Embauche d'un technicien de maintenance (coût employeur)	165 819 €
TOTAL	317 279 €

Coûts de maintenance prévisionnels pour 2012.

- Interventions AMG-Féchoz	6 500 €
- Intervention et réparation KEB (variateurs de vitesse)	1 500 €
- Pièces de rechanges chez divers fournisseurs	3 500 €
- Embauche d'un technicien de maintenance (coût employeur)	19 000 €
TOTAL	30 500 €

PROJET : THÉÂTRE DE L'ARCHEVÊCHÉ
 Etude préliminaire pour le renouvellement de la machinerie scénique informatisée et du mécanisme de fosse d'orchestre
 Théâtre de l'Archevêché - Aix-en-Provence

FESTIVAL
 AIX
 EN PROVENCE

DIRECTION TECHNIQUE :

Ateliers de production
 95, ave des Logissons
 13 770 VENELLES

Tel : 04 42 54 92 60 Fax : 04 42 54 18 72